

**Il était une fois  
au 1 bis, rue Rouget de Lisle**



**Souvenirs de la maison  
arménienne  
de Choisy-le-Roi**

**1915**  
GENOCIDE  
ARMENIEN



**VILLE DE  
CHOISY-LE-ROI**



▲  
Laurent Ziegelmeier, lors des commémorations du génocide des Arméniens le 24 avril 2015, Arc de triomphe, Paris.

# édito

## L'histoire arménienne de notre ville

**D**ès 1926, notre ville accueillait des réfugiés.

Ils étaient Arméniens et avaient fui un génocide perpétré par le gouvernement turc, sans réaction des grandes puissances de l'époque plus occupées à envoyer des millions d'hommes se faire tuer sur les champs de bataille de la Première Guerre mondiale.

Ce n'était pourtant pas la première fois que les Arméniens étaient massacrés. Vingt ans auparavant, à la tribune de l'Assemblée Nationale, un jeune député du Tarn dénonçait l'inaction des gouvernants face aux tueries perpétrées par le sultan Abdul Hamid.

Cet élu de la République qui s'est impliqué pour la cause arménienne, c'était Jean Jaurès, qui malheureusement ne fut pas plus entendu en 1896 que des années plus tard, quand il combattit contre la guerre qui venait.

Nous avons choisi d'organiser ces différentes initiatives, ces chroniques arméniennes, tout d'abord en mémoire des victimes de ce génocide

terrifiant de 1915, qui fit plus d'un million deux cent mille morts.

Ils furent exterminés uniquement pour ce qu'ils étaient, « *coupables* » selon leurs bourreaux d'être « *mal* » nés, d'être nés arméniens.

Nous avons également voulu évoquer ce pan de notre histoire commune, que fut la présence de ces familles arméniennes dans la maison du 1 bis, située en face de celle où vécut à la fin de sa vie Rouget de Lisle, l'auteur de notre hymne national.

Ces familles font partie intégrante du patrimoine de notre cité, comme tous les êtres humains qui s'y sont installés, ou s'y installeront quelles que soient leurs origines.

La sculpture « *Naissance de la Paix* », dans le parc de la mairie, a été réalisée par un Arménien, David Everantz, dont l'atelier est au 1 bis.

Ces chroniques arméniennes ne sont pas pour nous qu'un instant mémoriel.

Comme Jaurès, Choisy est une ville pacifiste militante.

Nous voulons apporter notre modeste contribution au développement nécessaire, indispensable du dialogue arméno-turc.

Il a déjà commencé dans la société civile et certains intervenants ont pu en témoigner lors des échanges du 26 septembre, lors de la Journée Internationale de la Paix dédiée à Choisy à la commémoration du génocide des Arméniens.

Mais pour aller plus loin, la reconnaissance inconditionnelle du génocide de 1915 par l'État turc est une étape incontournable.

En remerciant toutes celles et tous ceux qui ont contribué à la mise en lumière de l'histoire arménienne de notre ville, nous espérons que tous les citoyens de Choisy découvriront ces chroniques arméniennes avec intérêt et curiosité.

---

**Laurent Ziegelmeier**

Conseiller municipal délégué  
à la Vie internationale,  
le jumelage et la culture  
de Paix.

---

# LE GÉNOCIDE



▲  
Camp de réfugiés arméniens, Syrie entre 1920 et 1925.

# հայաստան

# des Arméniens 1915-1917



© Eric Van Law

**L**e génocide des Arméniens de 1915 à 1917 est le premier du XX<sup>e</sup> siècle. Il est perpétré par le gouvernement ultranationaliste jeune-turc de l'Empire ottoman, allié à l'Allemagne et à l'Autriche-Hongrie pendant la Grande Guerre.

Le 24 avril 1915, en pleine campagne des Dardanelles, une première rafle meurtrière des notables et intellectuels arméniens de la capitale ottomane, Constantinople, décapite la nation et donne le coup d'envoi du génocide.

Cette date deviendra la date de commémoration du génocide des Arméniens.

Les ordres des autorités sont clairs : *« Le gouvernement a décidé de détruire tous les Arméniens résidant en Turquie. Il faut mettre fin à leur existence, aussi criminelles que soient les mesures à prendre. Il ne faut tenir compte ni de l'âge, ni du sexe. Les scrupules de conscience n'ont pas leur place ici. »*

Télégramme de Talaat Pacha, ministre de l'intérieur à la préfecture d'Alep, 1915.

Tandis que les conscrits arméniens sont désarmés, affectés à des bataillons de travail et bientôt exécutés, la population civile – femmes, enfants, vieillards – est massacrée sur place dans les villages ou déportée.

La principale destination des marches de la mort est le désert syrien de Deir Es-Zor.

Tous les biens sont spoliés. Sur une population totale estimée à plus de deux millions de personnes, près des deux tiers des Arméniens (1,2 à 1,5 millions) ont disparu à l'issue des massacres.

La République turque, née en 1923, état successeur et héritier de l'Empire ottoman, a poursuivi une politique de discrimination à l'égard des minorités et perpétue le crime des Jeunes Turcs en continuant de nier le génocide.



Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous demander  
l'autorisation de construire un immeuble à  
usage d'habitation sur le terrain m'appartenant  
situé à Chaisy-le-Roi, Rue Rougeot de l'Isle  
N° 1 bis dont les plans, coupes et facades, ci-  
jointes ont été dressés par mon architecte  
Monsieur Louis Michel demeurant à Paris,  
rue du Cherche Croix, N° 124 -

Je m'engage à observer les  
règlements de Voirie et de Police exigibles  
pour cette construction.

Veuillez agréer, Monsieur le  
Maire, l'assurance de ma considération  
distinguée

M. Capemajian



# LA MAISON

## arménienne

**E**n 1915, les Arméniens installés alors dans ce qui était encore l'Empire ottoman, la Turquie, furent les victimes d'un génocide programmé. Pour les survivants, une seule issue l'exil.

De nombreuses familles trouvèrent refuge à Choisy-

le-Roi dans la maison des Arméniens. C'est Noémie Capamagian, fille de Nubar Pacha, Premier ministre d'Egypte et sœur de Boghos Pacha, fondateur de l'Union Générale de Bienfaisance Arménienne, qui fit construire cette maison au 1 bis, rue Rouget de Lisle.

Choisy-le-Roi, comme

d'autres communes de la région parisienne, accueillirent ces réfugiés et aujourd'hui, les petits-enfants de ces survivants intégrés à la nation française, souhaitent témoigner et faire connaître au plus grand nombre l'histoire de leurs grands-parents et de cette maison.



31 Mai 2015, retrouvailles au 1 bis rue Rouget de Lisle, lors du tournage « *Un déjeuner pour mémoire* ».

# LOUISE KIFFER

## J'ai été le premier bébé de la maison



Je suis née à Paris en 1925, de parents réfugiés arméniens, originaires de Turquie.

J'ai été baptisée à l'église arménienne au 15, rue Jean Goujon à Paris.

Mes parents ont habité dans un hôtel sordide à Paris, rue de Lanneau, pendant plusieurs mois.

Puis mon père a entendu dire qu'un immeuble était en construction à Choisy-le-Roi pour les réfugiés arméniens.

C'est une riche arménienne, Madame Capamagian, qui le faisait construire. J'avais 9 mois et j'ai été le premier bébé à habiter dans cette maison.

Il y avait d'autres familles, mais les enfants étaient plus âgés. Mes grands-parents maternels sont venus de Marseille pour y habiter aussi, avec le frère de maman, Archam, qui avait quelques années de moins qu'elle. Nous habitions dans une pièce au 2<sup>e</sup> étage, et eux au 1<sup>er</sup>, au

fond du couloir à gauche. Il devait y avoir en tout une quarantaine de familles, toutes réfugiées arméniennes. Mes parents parlaient arménien et ils m'ont raconté que j'ai commencé à parler à 9 mois.

J'ai dit : « Assigua intch é ? » (« Qu'est-ce que c'est que ça ? »). Mon père n'en revenait pas que je prononce toute une phrase comme ça. Il a été très heureux.»

### Un magnifique jardin avec de grands arbres

L'immeuble comprenait deux parties : celle qui donnait sur la rue avec un étroit jardin tout le long de la grille, et un couloir qui donnait sur le grand jardin. C'était un



1976, dans le jardin du 1 bis rue Rouget de Lisle.

Louise Kiffer (1<sup>er</sup> rang, 2<sup>e</sup> en partant de la gauche) devant le 1 bis en 1930.



magnifique jardin, avec de très grands arbres.  
Au centre, une locataire avait arrangé un massif de roses. (...) Mon père, quand il est arrivé à Paris en 1923, avait d'abord travaillé aux usines Renault à Billancourt comme manœuvre.

Après ma naissance, il a décidé de faire les marchés. Je le revois encore partir le matin avec ses deux grosses valises pleines de marchandises sur les épaules, et rentrer le soir fatigué, raconter à maman comment s'était passée la journée.

En 1932, en plus de faire les marchés, il avait appris la photographie. Il avait acheté un appareil et l'été, au lieu de vendre ses marchandises, il allait dans les foires et proposait aux gens de les

photographier.  
Un jour, il m'a emmenée avec lui. Il avait installé son appareil sur un trépied. Les photos coûtaient 1 franc les 3.

Il avait beaucoup de clients, des groupes de fanfares ou de conscrits, des mères avec leurs enfants, des amoureux, des vieux, des soldats.

Il se mettait la tête sous le voile noir, prenait la photo et disait : « Allez faire un tour, et revenez dans une heure. »

Depuis 1929, beaucoup d'eau a passé sous le pont de Choisy-le-Roi.

La maison a été rénovée, restaurée, agrandie.

La plupart des locataires sont partis ou disparus, d'autres réfugiés ou émigrés sont venus y habiter, sans aucune

distinction de nationalité. Aujourd'hui, le célèbre sculpteur David Erevantzi, auteur de la statue en bronze du Révérend Père Komitas, érigée place du Canada à Paris y habite.

Il est aussi l'auteur de nombreuses œuvres d'art dont la naissance de la Paix, située dans le parc de la mairie de Choisy-le-Roi.

Ainsi se perpétue l'histoire des premiers réfugiés arméniens en France.

---

Extraits du journal  
de Louise Kiffer  
« Souvenirs de la maison  
arménienne de Choisy-le-Roi »

---

# CHRISTINE KIFFER

« Laisser des traces pour ne pas disparaître »



Ma mère Louise Kiffer, dès qu'elle a été à la retraite, il y a une vingtaine d'années, a traduit le journal de son père Hrant Sarian. Il avait 14 ans au moment du génocide en 1915 et il a tenu un journal au jour le jour.

Il habitait Adabazar en Turquie, près de Constantinople aujourd'hui Istanbul.

Ce grand-père, je ne l'ai pas connu car il est mort à 33 ans, quand ma mère avait 9 ans.

Toute son adolescence Hrant Sarian l'a passée sur les routes avec sa famille.

Rester toujours groupés, ne pas se perdre.

Il leur arrive de se perdre, ils se retrouvent... Certains meurent au bord du chemin.

Enfin, en 1922, il arrive en bateau à Marseille avec des milliers d'orphelins dans les soutes.

Depuis que je suis devenue conteuse, je me suis toujours posé la question : que faire de toute cette mémoire accumulée, de tous ces documents et écrits ?

Dans son journal, mon grand-père notait tout ! Il dresse des listes et des listes de lieux où il a travaillé. Il souhaite se fixer quelque part, avoir un travail, il n'y arrive pas jusqu'au jour où il découvre la maison du 1 bis, rue Rouget de Lisle.

Il s'y installe avec ma grand-mère qu'on appelait la petite mémé, et ma mère qui était déjà née.

Je n'y suis pas allée très souvent dans cette maison. Je n'y allais que pour voir ma grand-mère.

Dans mes souvenirs, elle ressemblait à la fois à une colonie de vacances ou à une église avec de grands couloirs, quelque chose qui ne ressemblait à rien d'autre.

Je me souviens que ma grand-mère avait un grand placard au fond de son appartement. Elle m'y conduisait et en sortait des cadeaux qu'on lui avait offerts, encore tout emballés, pour les redonner aussitôt à d'autres.

## La plus vivante possible

Quand ma mère Louise a rencontré mon père René qui était lorrain, elle a peut-être voulu échapper à la présence un peu trop étouffante de la famille



arménienne. Ils s'installent en Lorraine où je suis née. La manière dont ma mère Louise Kiffer a rédigé ses souvenirs de la maison, qu'elle a ensuite mis sur Internet, est formidable !

Parce qu'en fait la structure même du récit permet d'exprimer quelque chose. Dans son récit, on passe d'une pièce à l'autre, d'un appartement à un autre, cela

permet à la mémoire de se promener et de visiter à la manière d'une histoire qu'on raconterait.

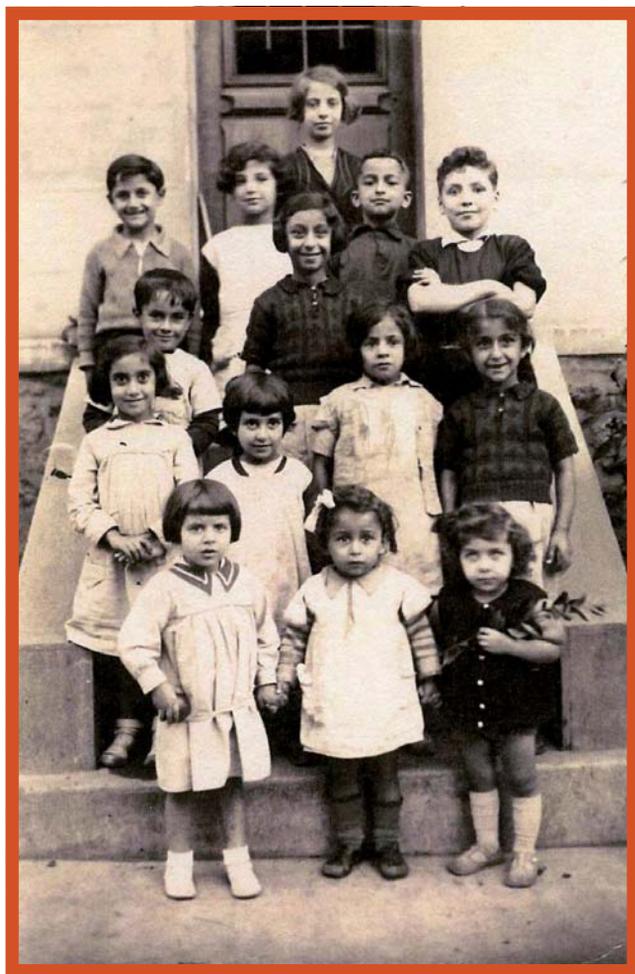
Du coup, ce sont des souvenirs très riches.

Et l'histoire de cette maison rejoint mon travail de conteuse : depuis une dizaine d'années, je raconte des extraits de l'épopée populaire arménienne de David de Sassoun.

Dans cette épopée, on trouve quatre générations de héros sous le même toit d'une maison.

Au fond, c'est une transposition de ce qu'on vit nous, et ce que peuvent vivre d'autres gens qui ne sont pas arméniens. J'y trouve quelque chose d'universel. Aujourd'hui, en 2015, ma seule façon de marquer le coup, c'est d'être la plus vivante possible, la plus joyeuse, la plus légère. Je n'apporte pas la bonne parole quand je raconte, mais j'ai travaillé pour que tous ces contes arméniens ne disparaissent pas. Laisser des traces... »

◀ Les enfants du 1 bis, 1935.



# JOCELYNE SARIAN

« Un hommage rendu à tous les ascendants »



« Depuis que je plonge dans les archives de cette maison afin de réaliser ce documentaire\*, je ressens des émotions incroyables mais aussi des déceptions bien sûr.

Malheureusement, les premiers arrivants, c'est-à-dire les survivants du massacre, ne sont plus là pour témoigner. Ah ! Si ce film avait été réalisé quelques années auparavant...

Mais il arrive pour la commémoration du centenaire du génocide, et c'est bien.

L'acte d'achat que j'ai retrouvé à la bibliothèque Noubar décrit la maison en ces termes : « Une propriété sise rue Rouget de Lisle, numéro 1 bis, comprenant une maison

construite en pierre et brique, élevée sur cave, d'un rez-de-chaussée et de deux étages, couverte en tuiles, jardin divisé en petits jardinets pour les locataires de la maison.

La dite propriété d'une contenance de 1898 m<sup>2</sup> environ appartient à la société Le Patrimoine immobilier, constitution faite par Madame Capamagian Noémie, née Noubar, demeurant à Paris. »

Je suis arrivée à l'âge de 4 ans dans cette maison et j'y suis restée jusqu'à mon adolescence.

J'y retournais bien sûr toutes les semaines jusqu'au décès de ma grand-mère en 1984. Je l'adorais, c'est elle qui m'a élevée.

Cette maison a accueilli de nombreux membres de ma famille du côté paternel et maternel de ma grand-mère. Une véritable histoire familiale, cette maison !

## Voyage en Arménie

La première fois que je me suis rendue en Arménie, j'y suis restée quatre semaines. J'ai gravi le Mont Aragats, à plus de 4 000 mètres, pour moi qui suis aussi montagnarde, c'était

important. C'est là-bas que j'ai compris que j'étais française d'origine arménienne, alors qu'en France, je revendiquais haut et fort mon arménité. En revenant en France, j'ai rapporté de la terre d'Arménie, une pierre d'obsidienne et une petite gravure.

Quinze jours après mon retour, ma tante âgée de 103 ans décédait. J'ai pu déposer



*dans son cercueil de la terre d'Arménie, une croix et cette obsidienne.*

*Pour moi, c'était un geste indispensable à accomplir car je n'avais pas pu le faire pour ma grand-mère. Ce film représente pour moi une dette...*

*C'est un hommage rendu à tous les ascendants.*

*Un héritage très lourd à porter et que je ne peux pas gommer.*

*Je n'ai pas envie de l'oublier, c'est ma vie.*

*Une fois ce film réalisé, j'aurai accompli mon devoir et transmis, à ma manière, une*

*partie de mon histoire, de mon passé, de mes racines.»*

*\* Retrouvez le film de Jocelyne Sarian « Le 1 bis, chroniques arméniennes » sur [www.choisyleroi.fr](http://www.choisyleroi.fr)*



▲  
Côté jardin, dans les années 60, quatre générations de la famille Sarian.

# CHRISTINE SOGHOMONIAN

« J'y ai vécu des jours heureux »



Cette maison, c'était un lieu magique où l'on était préservé des dangers de l'extérieur. Nous vivions en vase clos, en totale sécurité à l'abri des voitures et de la rue, avec nos parents et grands-parents qui nous surveillaient. J'ai vécu au I bis, rue Rouget de Lisle de ma naissance à 1971. Nous étions logés, très à l'étroit, avec une cuisine et une chambre commune pour les parents et les enfants. Pas de salle de bains. Mais l'essentiel pour nous les enfants, n'était pas là. Nous partagions la plus grande partie de notre temps

avec les autres enfants de la maison dans le jardin qui nous semblait immense. Je garde en mémoire cet espace de liberté, mais sous l'œil averti de toutes les grands-mères qui passaient leur temps à nous surveiller. Je n'ai pas oublié Mme Dirhoui qui nous grondait lorsqu'on tentait de chiper ses belles roses pompon qui lui servaient à faire ses confitures. Ma grand-mère toujours affolée lorsqu'elle nous voyait grimper aux arbres, descendait aussitôt avec dans sa poche un petit mouchoir en papier pour nous éponger et ne pas attraper froid dans ces courants d'air...

## Une ambiance chaleureuse et protectrice

L'été, nos parents sortaient de vieilles bassines en alu qui nous servaient de mini piscines dans le jardin ! Derrière, on faisait du vélo, on jouait à cache-cache et à bien d'autres choses, et devant c'était les parties de marelle. Et puis, il y avait la cave où il nous était interdit de descendre, mais évidemment, on jouait à se faire peur...

Il régnait dans cette maison une ambiance chaleureuse et protectrice que je n'oublierai jamais. Les odeurs de beureks et tcheureks imprégnaient toute la maison au moment



▲ Les jeunes du I bis pour les 20 ans de Bernard Bartelian le 21 avril 1981.

de Pâques, et nous les enfants, nous allions frapper à toutes les portes des grands-mères pour savourer quelques tranches toutes chaudes.

Je revois encore ces grandes pâtes feuilletées que faisait ma grand-mère.

Il y en avait partout ! Je me demande encore comment faisaient nos parents pour réaliser de tels repas gargantuesques dans de si petites cuisines...

Ma grand-mère me gardait après l'école et je partageais des moments fabuleux

avec elle. Elle avait envie d'apprendre le français, la langue de son pays d'accueil.

Alors, je lui faisais des traductions arménien-français. Très attachée aux valeurs morales de la République, elle tenait absolument à s'intégrer à la France.

Oui, aujourd'hui j'ai la nostalgie de cette maison, j'y ai vécu des jours heureux.



◀ Christine et sa famille dans le parc de la Mairie en 1975.

# FRANCIS SOGHOMONIAN

## « L'enfance perdue »



Cette maison, c'est celle de mon enfance. J'y ai vécu de 1962 à 1971, mais j'y revenais bien sûr régulièrement parce que ma grand-mère continuait d'y habiter.

Quand nous nous amusions dans le jardin, on n'avait pas l'impression que nous faisons partie de familles différentes.

C'est comme si nous étions de lointains cousins. Pour nous ce jardin était un jardin presque magique ! Il était à moitié sauvage avec de nombreuses broussailles, laissé un peu à l'abandon.

Comme il était caché de la rue, les gens ne savaient pas ce qu'il y avait derrière la maison. C'était un peu notre jardin secret.

Et quand avec ma famille, nous avons dû quitter la maison, cela a été un vrai déchirement pour moi.

J'ai eu le sentiment d'avoir perdu quelque chose. Je savais que plus rien ne serait comme avant.

C'est comme si j'avais perdu une famille dont on connaissait tous les enfants, leurs parents, leurs grands-parents.

Nous avons un sentiment de sécurité. Cette maison c'est aussi des souvenirs olfactifs avec des plats et de la cuisine arménienne que nous aimions beaucoup.

Mes premières classes d'école, je les ai faites à l'école Noblet. Et je n'ai jamais caché mon origine : en classe de cinquième, j'ai même fait un exposé sur l'Arménie.

### Ne pas nous attrister

Ma grand-mère ne nous parlait pas du génocide, c'était presque un sujet tabou, car elle ne voulait pas nous faire pleurer, nous attrister.

Il fallait vraiment insister pour qu'elle réponde à nos questions.

En 1985, avec un ami journaliste, elle s'est prêtée à

une interview pour une radio. C'est comme cela qu'on a pu recueillir son témoignage et apprendre que son père et sa mère avaient été massacrés sous ses yeux.

En 1989, elle est décédée de manière tragique dans son appartement.

Un radiateur défectueux a pris feu et elle morte asphyxiée. Je me suis rendu trois fois en Arménie et la première fois, outre le choc thermique – il faisait très chaud – et le choc émotionnel, une chose étrange s'est produite : je me rendais compte qu'autour de moi, tout le monde parlait arménien, que tous les panneaux étaient écrits en arménien, que cette langue qui était au départ familiale, était devenue la langue d'une cité.

Et c'est là-bas que j'ai pris conscience de ma biculturalité. Oui, comme le dit Charles Aznavour, je suis français d'origine arménienne. »



◀ Été 1935  
Siraghan Soghomonian, père de Francis  
et Christine dans le jardin du 1 bis rue  
Rouget de Lisle.



# JACQUES MEKDJIAN

« Faire le deuil des morts »



À la fin de la Première Guerre, mon père est venu à Paris et

comme à l'époque les Arméniens se mariaient entre eux, on lui a parlé d'une jeune femme de Bardizag en Turquie, comme lui, qui était bien.

Ils ont correspondu et celle qui allait être ma mère est venue le rejoindre pour se fiancer et se marier.

Ils ont choisi cette maison pour ma grand-mère afin qu'elle se retrouve dans un milieu arménien.

Nous habitons un logement composé d'une chambre et d'une cuisine.

Ma vie d'enfant était partagée entre la cour avec mes copains arméniens où on se parlait arménien, et puis la rue avec

mes copains français. Comme on n'était pas très loin d'Orly, j'avais des copains dont les parents travaillaient à la maintenance sur les avions.

Ils récupéraient des roulements à bille en parfait état et on se fabriquait des traîneaux !

On se poussait dans la rue sans danger, car il n'y avait presque pas de voiture.

Si j'aimais bien l'environnement arménien, j'aimais bien en sortir un peu.

Pour me rendre à l'école Noblet, on se retrouvait avec les copains de l'avenue Gambetta et de la rue Rouget de Lisle.

## Il glissait l'Huma sous la porte

Mon père est mort de la tuberculose quand j'avais 3 ans.

C'est donc mon beau-père, un ouvrier arménien, un brave homme, qui nous a élevés comme ses enfants.

Il travaillait à la fonderie à Choisy.

Un travail dur devant les fourneaux. Il était communiste et il n'était pas rare que je l'accompagne à des réunions. Le dimanche matin, il glissait

l'Huma sous la porte des voisins.

Il existait un journal arménien dont mon père avait été nommé directeur. Mais il n'était pas plus directeur qu'autre chose ! Ce journal avait été jugé subversif par le



*gouvernement français et mon père était passé en jugement en sa qualité de directeur.*

*L'imprimerie se trouvait rue Monge à Paris et l'équipe était composée de copains arméniens communistes parmi lesquels des anciens de*

*Buchenwald. Mon père me disait : « Si l'occasion s'était présentée, je serais volontiers rentré dans la Résistance aux côtés de Manouchian.*

*Mais il a été fait prisonnier dès les premiers jours de la guerre.*

*Tous les Arméniens le disent : tant que ce massacre ne sera pas reconnu comme génocide, on ne pourra pas faire le deuil des morts. »*



▲  
1952, devant le séchoir, familles Bardizbanian, Mekdjian et Soghomonian.

# PASCAL LEGITIMUS

« Je suis arménien dans la vie et antillais sur scène »



La grand-mère, la mère de ma mère, Yeranoui Kambourian habitait au 1 bis, rue Rouget de Lisle et nous allions assez souvent la voir.

Mon père venait rarement avec nous car ma grand-mère et mon oncle étaient fâchés parce que ma mère s'était mariée avec un homme de couleur, qui de plus était un artiste.

Tous ces gens qui ont quitté la Turquie au moment du génocide, en arrivant en France, souhaitaient être mieux lotis. Quand ils ont vu ma mère débarquer avec un saltimbanque, qui plus est de couleur un peu foncée, ils n'ont pas été d'accord.

En fait, je suis le résultat de l'amour tout simplement,

parce que ma mère a eu le courage d'épouser mon père.

Et à son mariage, il n'y avait que mon grand-père arménien, le mari de Yeranoui Kambourian.

Chaque fois que nous allions à Choisy-le-Roi nous étions emprunts d'un double sentiment : la joie de voir la famille arménienne parce qu'il y avait toutes mes cousines et en même temps cette chape de plomb, marquée par le silence et l'absence de mon père, qui pesait. Mais nous n'en avons pas trop conscience à l'époque car assez petits.

## Dans ce jardin, on a joué à beaucoup de choses

Dans cette maison, il y avait un jardin qui était très important pour nous.

Dans ce jardin, on a joué à beaucoup de choses... Au papa et à la maman, aux cow-boys et aux Indiens, on se fabriquait des petites cabanes, on jouait à cache-cache. Cette maison, c'était une grande bâtisse et j'adorais les repas que nous y faisions dans le jardin, avec de grandes tablées.

On y mangeait des plats typiquement arméniens, les

beureks, les tcheureks.

C'était une sorte d'enclave avec des odeurs, des ambiances, une famille nombreuse, mes frères et sœurs. J'ai toujours côtoyé la communauté arménienne depuis mon plus jeune âge via la Croix Bleue et des associations, en les aidant ou en les parrainant.

Pour établir la vérité sur ce que je suis, j'ai décidé d'écrire un spectacle et de le jouer tout seul en 2011.

Et à la fin du spectacle, je dis que je suis arménien dans la vie et antillais sur scène. Étant le résultat de deux génocides, je fais quoi avec ça, moi ?

Comment me situer ?

Alors je dis dans le spectacle : j'ai la couleur entre deux chaises.

En fait, je me suis accepté tel que je suis.

Je suis un métis, ni arménien, ni antillais, je suis les deux.

Ce mélange sucré-salé, yin-yang, noir-blanc, pétillant-eau plate, c'est une véritable richesse.»



▲  
Pascal Légitimus et les enfants du 1 bis vers 1964.

# JANINE ALTOUNIAN

« La perte est irréversible »



© D.R.



Mes parents et moi, n'habitons pas un lieu où il y avait beaucoup

d'Arméniens comme à Issy-les-Moulineaux, Alfortville ou cette maison à Choisy-le-Roi. Certes mes parents rencontraient des Arméniens qui venaient en visite à la maison, mais moi j'ai été immergée tout de suite dans l'école de la République. Comme je le dis souvent, c'est elle qui m'a sauvée. Je n'avais pas de camarades arméniens et je n'ai pas le souvenir d'avoir joué avec des enfants arméniens de mon âge. Je n'ai pas du tout l'expérience d'un lieu communautaire comme la maison de Choisy-le-Roi l'était. Ce n'est qu'après avoir pas mal avancé dans la vie, m'être mariée, avoir eu des enfants, avoir terminé un

premier travail analytique (1), que je me suis dit, après la lecture du livre de Jean-Marie Carzou sur le génocide : « C'est quoi ce que je vivais à la maison ? » Une atmosphère à la fois chaleureuse et écrasante. Et j'ai donc pris contact comme ça avec l'histoire du génocide. Mon premier article publié aux Temps modernes en 1975 s'appelle : « Comment peut-on être arménien ? »

## L'incertitude d'avoir un chez-soi

J'ai retrouvé, malgré tout, dans le récit que fait Louise Kiffer de la maison des Arméniens l'atmosphère que je rencontrais quand mes parents se réunissaient avec d'autres arméniens. J'y ai vu, contrairement à l'accablement que je ressentais à la maison, une atmosphère de convivialité, de chaleur. Mais en même temps, une espèce de tristesse, parce que j'ai dû vivre très tôt que c'était la célébration d'un monde détruit. Dans la maison



▲  
1953, repas de famille un dimanche.



des Arméniens à Choisy-le-Roi, se retrouvait une communauté qui reproduisait un monde perdu. Il fallait reconstruire ailleurs parce que la perte est irréversible. Dans ce récit, j'ai rencontré une gaîté de vivre entre enfants que j'ai regretté de n'avoir pas connue. Quand je me suis rendue à Bursa, lieu d'origine de mes parents, j'ai pu voir ce que c'était que des maisons abandonnées. J'ai ressenti un vrai choc en me confrontant dans la réalité à des choses que pourtant je savais déjà : la disparition et l'effacement dus aux

spoliations accompagnant le génocide. Là, j'ai senti physiquement ce que c'était d'appartenir à une minorité discriminée. Et au retour de ce voyage, j'ai pu écrire ces lignes : « Que ce soit à travers la mère ou à travers son acharnement agressif au travail, dérivatif à son angoisse ou l'illusion d'une réparation possible, ce qui se transmet alors à l'enfant d'une jeune mère en exil ou menacée de persécutions dans son pays, c'est l'incertitude d'avoir un chez-soi. »

▲  
1933, remise de prix aux écoliers.

(1) Janine Altounian est essayiste et co-traductrice de Freud, responsable de l'harmonisation dans l'équipe éditoriale des Œuvres complètes de Freud aux Presses Universitaires de France (PUF), sous la direction de Jean Laplanche.



LA RECONNAISSANCE

huyuan

# HÉLÈNE LUC

## « La bataille pour la reconnaissance du génocide »



**H**élène Luc, sénatrice honoraire du Val-de-Marne

« De toutes les batailles que j'ai eues à mener en tant que sénatrice, la reconnaissance du génocide des Arméniens est une de celles qui me tient le plus à cœur.

Je suis tout simplement heureuse qu'on ait tenu parole vis-à-vis des Arméniens pour que ce génocide soit reconnu.

Si notre bataille date de 1965 quand Guy Ducoloné, député communiste des Hauts-de-Seine est le premier homme politique français à porter la question du génocide des Arméniens au Parlement français, il faut rappeler les interventions de Marcel Cachin, député, qui dès 1915 fait adopter devant

la commission des affaires extérieures de la Chambre un ordre du jour dénonçant les massacres qui visent « à la disparition du peuple arménien ».

Inlassablement, Guy Ducoloné reposera sa question au gouvernement tous les 24 avril des années suivantes.

Dès lors, avec Ducoloné, le groupe du Sénat ainsi que des parlementaires de tous les groupes, tous vont œuvrer au fil du temps pour faire aboutir ce texte.

Il faudra attendre le mois d'avril 1998 avec dans un premier temps les questions orales des députés, puis le vote intervenu le 29 mai pour que l'Assemblée nationale adopte à l'unanimité la proposition de loi reconnaissant le génocide arménien, déclarant dans son article unique : « La France reconnaît publiquement le génocide arménien de 1915. »

Comme toute proposition de loi et afin d'être promulguée, celle-ci doit être votée dans les mêmes termes par le Sénat. Je demande alors au nom du Groupe Communiste, Républicain et Citoyen, à la conférence des présidents,

qu'elle soit inscrite à l'ordre du jour.

Mais le Sénat refuse de l'examiner.

En 1999, nouveau refus. En février 2000, lors de la Conférence des présidents, je réitère ma demande qui est rejetée par 14 voix contre 6.

En octobre de la même année, face à un nouveau refus de la Conférence des présidents, mon groupe déposera une demande de discussion immédiate.

Cette procédure parlementaire permet au Sénat, quand une proposition de loi est signée par au moins 30 sénateurs membres de plusieurs groupes, d'être déposée le matin et d'être discutée le soir même.

C'est le 7 novembre 2000 que la proposition de loi a enfin été discutée et votée dans une ambiance survoltée par les sénateurs à 4h30 du matin.

« Cette bataille est ma bataille » La période entre le 29 mai 1998 et le 7 novembre 2000 a été marquée par une intense période de luttes pour la reconnaissance du génocide des Arméniens.

*Avec Alexis Govciyan, président du Comité du 24 avril, nous décidons d'unir nos efforts pour arriver à cette reconnaissance.*

*Je participe alors à toutes les initiatives organisées par les associations arméniennes.*

*Le 24 avril se déroule une grande manifestation à Alfortville avec une célébration à l'église arménienne.*

*Le 18 juin, une très grande manifestation a lieu dans les rues de Paris avec une arrivée devant le Sénat.*

*Les pressions de tous bords ne*

*manquent pas.*

*Le jour où la loi est discutée au sénat, le 7 novembre, je reçois une pile impressionnante de courriers de Turquie auxquels bien entendu je ne répondrai pas, nous demandant de ne pas voter la reconnaissance du génocide arménien car cela nuirait aux relations de la France avec la Turquie !*

*Plus les jours passent et plus je me rends compte de l'importance de cette bataille. Et cette bataille est devenue ma bataille ! Sans doute me*

*suis-je identifiée, moi fille d'immigré italien chassé par le fascisme, à ces femmes et ces hommes, ces enfants et petits-enfants des victimes des massacres.*

*Mon père a été résistant avec la MOI, et quand on parle de la MOI, on ne peut s'empêcher de penser à l'Affiche rouge et à Missak Manouchian.*

*Lors du débat, Guy Fischer, sénateur communiste, lira la lettre de Manouchian à sa femme Mélinée.*

*C'est l'ensemble de toutes ces*



© D.R.

▲  
Hélène Luc, sénatrice du Val-de-Marne, lors de son intervention au Sénat en novembre 2001.

petites manifestations qui ont réussi à rendre publique et populaire cette reconnaissance du génocide arménien.

J'affirme que c'est la conjugaison de la volonté acharnée qu'ont mis les Arméniens dans toutes les manifestations et notre présence dans celles-ci ainsi que notre bataille parlementaire qui ont obligé ceux qui ne voulaient pas la voter, à voter cette reconnaissance.

### **La France reconnaît le génocide des Arméniens**

La proposition de loi a été déposée aux noms de 30 sénateurs appartenant à différents groupes.

Jacques Pelletier du rassemblement démocratique et social européen, rapporteur désigné, prend la parole et présente la proposition de loi

en rappelant que l'Assemblée nationale l'avait déjà adoptée, que le Parlement européen avait reconnu le génocide et que c'était maintenant au tour de la France, pays des droits de l'homme, de reconnaître ce génocide.

Lors de mon intervention, je déclare : « Aujourd'hui, le Sénat va donc à son tour consacrer par son vote un acte majeur de mémoire et de vérité. Au nom des citoyens français que nous représentons, nous voulons faire de notre pays l'un de ceux qui met solennellement et institutionnellement un terme à plus de 85 années d'occultation et de négation des événements les plus tragiques de l'histoire du XX<sup>e</sup> siècle.

La nuit du 24 avril a marqué le début d'une vaste opération d'extermination du peuple arménien. »

À l'issue des débats, le résultat du vote s'est réparti ainsi : sur 210 votants et 204 exprimés, 164 ont voté pour la reconnaissance du génocide et 40 contre.

Alors qu'il est interdit pour le public dans les tribunes de manifester, des applaudissements nourris crépitent. Dehors un millier de personnes attendent le résultat du vote, un camion avec une sono est là... Alors bien sûr, des cris de joie retentissent, les larmes coulent sur les visages, et une famille s'est approchée de moi et m'a dit : « Maintenant nos morts ont une sépulture ».

**Rédaction :** Claude Bardavid,

**Conception & Réalisation :** Service communication de Choisy-le-Roi.

### **Remerciements :**

Merci aux familles pour avoir bien voulu ouvrir leurs albums de familles, leurs cœurs et leurs mémoires. Leurs contributions participent à révéler l'histoire choisyenne riche de l'apport de « l'étranger ». Merci à Claire Mouradian pour ses conseils et son attention aux projets mémoriaux.

Merci à notre parrain Pascal Légitimus petit-fils de madame Kambourian du 1 Bis. Il est « notre intelligence du cœur » qui nous aide à comprendre aujourd'hui notre identité française pluri culturelle, avec beaucoup d'humour et de générosité.

Publication éditée par la Ville de Choisy-le-Roi, décembre 2015.

### **Crédits photos :**

Anja,  
Archives communales,  
Collections particulières,  
David Bonét-Maury,  
Éric Van Law,  
Odilon Dimier.  
Tous droits réservés.



UGAB

---